

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 11-12

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fig. 25. — Réception des signaux horaires.

A l'Institut de photogrammétrie et de géodésie, les étudiants s'initient également aux travaux d'astronomie de position. Nous y disposons entre autres d'un poste de T. S. F. pour la réception des signaux horaires scientifiques, d'un chronographe et de plusieurs chronomètres. Il est ainsi possible de déterminer l'état des chronomètres à quelques millièmes de secondes près et d'effectuer toutes les observations astronomiques utiles aux ingénieurs civils et topographes.

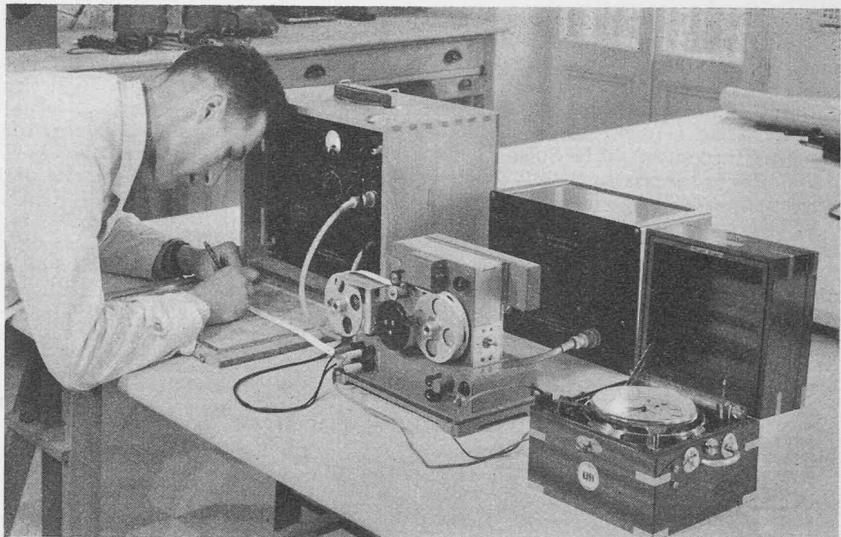


Photo Rich.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale extraordinaire du 22 mai 1953

1. Fonds des bourses S. V. I. A.

A l'occasion de la commémoration du Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, l'Assemblée a décidé la création d'un « Fonds des bourses S. V. I. A. ». La Société entend ainsi témoigner son intérêt à l'Ecole polytechnique, et faciliter l'accès des études techniques supérieures aux jeunes gens méritants et de condition modeste.

A cet effet, une somme de 3000 fr. sera versée par la S. V. I. A. sur un livret de dépôt exploité par le directeur de l'E. P. U. L. Chaque année, il sera prélevé 300 fr. sur ce fonds pour constituer une bourse d'étude.

Pourront bénéficier de cette bourse, les étudiants de nationalité suisse, régulièrement inscrits aux divisions de l'E. P. U. L. préparant aux carrières admises à la S. V. I. A., et exonérés des finances de cours. Les demandes de bourses devront être présentées au directeur de l'E. P. U. L.

Le choix du bénéficiaire sera fait par le directeur de l'E. P. U. L., assisté de deux professeurs ; ce choix sera communiqué pour approbation à deux membres de la S. V. I. A. désignés par le président (en principe les présidents des Groupes). Ces cinq personnes seront garantes de l'attribution des bourses conformément au règlement et sont tenues à une complète discrétion. Leur choix est sans appel.

Les bourses seront attribuées sous forme de prêts d'honneur ; les sommes remboursées seront versées au Fonds pour permettre d'en prolonger la durée. Le Fonds pourra également être alimenté par des dons ou legs de membres de la S. V. I. A. désirant ainsi manifester spécialement leur intérêt à cette action.

2. Membres honoraires

L'Assemblée a, d'autre part, tenu à distinguer deux membres de la S. V. I. A. qui ont, à de nombreuses reprises, fait preuve d'un intérêt et d'un dévouement particulier à l'égard de la Société ; ces deux membres ont en outre grandement contribué au développement de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et la S. V. I. A. a voulu les en remercier tout spécialement à l'occasion du Centenaire de l'E. P. U. L. Il s'agit de M. *Pierre Oguey*, ingénieur, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, M. *Alfred Stucky*, ingénieur, professeur et directeur de l'E. P. U. L.

Ces deux personnalités, de réputation internationale, et dont la brillante carrière fait honneur au canton de Vaud, ont été élues membres honoraires par acclamation.

DIVERS

Distinction

Le président de la *Société française des électriciens* a conféré récemment à M. *Daniel Gaden*, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, le titre de « Membre lauréat » de la société.

Notre périodique, qui s'honneure d'avoir parmi ses plus fidèles collaborateurs M. Gaden, lui adresse aujourd'hui ses vives félicitations.

D. BRD.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

524. Jeune *ingénieur civil*. Béton armé ; en outre : *dessinateur*. Bureau d'ingénieur. Ville de Suisse romande.

536. Jeune *ingénieur ou technicien en génie civil*. Langues : allemande, française et si possible l'anglais. Age max. : 28 ans. Entrée à convenir. Place stable. Genève.

554. Jeune *technicien en bâtiment*, éventuellement *dessinateur*. Bureau d'architecte. Ville du canton de Berne.

558. *Dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Ville de Suisse romande.

586. Jeune *technicien en bâtiment ou dessinateur*. Bureau d'architecte. Suisse romande.

600. *Technicien en béton armé*. Bureau d'ingénieur et entreprise du bâtiment. Ville du Maroc. Offres de service en langue française sur formulaires-avion du S. T. S.

680. *Dessinateur en bâtiment—conducteur de travaux*. Langue maternelle française. Bureau d'architecte. Ville de Suisse romande.

682. Jeune *ingénieur civil ou technicien en bâtiment*. Essais des matériaux du bâtiment. Institut de l'Etat. Suisse romande.

684. *Dessinateur en génie civil*. Zurich.

686. *Dessinateur en béton armé ou en génie civil*. Suisse orientale.

688. *Technicien en bâtiment*. Nord-ouest de la Suisse.

690. *Architecte, technicien en bâtiment*, éventuellement *dessinateur*. Ville du canton de Berne.

692. Jeune *ingénieur civil ou technicien en génie civil*. Valais.